



FICHE D'INSCRIPTION Saison sportive 2014-2015
Groupe AVENIRS « PASS SPORT » (né(e)s en 2006 ou 2007)
 (les nageurs sortant de l'ENF ne sont pas de nouveaux adhérents)

NOUVELLE ADHESION **RENOUVELLEMENT**

Groupe 2014 – 2015 :	(Réservé CAC) CARTE <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Ancien(ne) adhérent(e) autre section du CAC <input type="checkbox"/> Ancien(ne) adhérent(e) autre club FFN <input type="checkbox"/> Groupe 2013-2014 :
--------------------------------------	--	---

NOM et PRENOM de l'adhérent :

Né(e) le : /...../..... Sexe : F M Nationalité :

Pour les mineurs, NOM et PRENOM du responsable légal :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-mail 1 : **E-mail 2 :**

(merci d'écrire très lisiblement et en lettres majuscules, ce moyen de communication sera privilégié)

Téléphone fixe 1 : Portable 1 :

Téléphone fixe 2 : Portable 2 :

Profession du parent1 : Société :

Profession du parent2 : Société :

Souhaite une attestation de paiement : Oui Non

TARIFS		Pièces à fournir		Réservé CAC
① 1 ^{er} adhérent	<input type="checkbox"/> 195 €	Carte CEZAM * <input type="checkbox"/> 190 €	<ul style="list-style-type: none"> • Le règlement (en 1, 2 ou 3 chèques, datés du jour de l'inscription, établis à l'ordre de "CAC Natation"; possibilité de paiement par chèques ANCV, coupon Sport, Pass Sports. <i>Le premier chèque sera débité fin septembre</i>). • Un certificat médical postérieur au 16 juin 2014, attestant de l'aptitude à la natation et à la compétition. • 2 enveloppes timbrées (nombre par famille, à votre adresse). * carte CEZAM individuelle au nom du nageur ou familiale, joindre une photocopie au dossier	<input type="checkbox"/>
2 ^{ème} adhérent	<input type="checkbox"/> 180 €	<input type="checkbox"/> 175 €		<input type="checkbox"/>
3 ^{ème} adhérent	<input type="checkbox"/> 165 €	<input type="checkbox"/> 160 €		<input type="checkbox"/>
4 ^{ème} adhérent et +	<input type="checkbox"/> 150 €	<input type="checkbox"/> 145 €		<input type="checkbox"/>

Vous pouvez choisir une activité en option ci-dessous qui sera préparée quelques séances dans la saison afin de la découvrir de façon plus approfondie : natation water-polo synchro

Créneaux d'entraînement au choix :

Mardi 17h30-18h30 et Jeudi 17h30-18h30

ou Mercredi 15h30-16h30 et Samedi 15h00-16h00 (**obligatoire pour ceux ayant choisi l'option synchro**)

ou Mercredi 16h30-17h30 et Samedi 15h00-16h00

Je déclare adhérer et faire adhérer mon enfant après avoir pris connaissance et accepté le règlement intérieur et les informations mentionnées en page 2 de cette fiche d'inscription (seule la page 1 est à donner à l'inscription).

Fait à, le : **Signature :**

TOUT DOSSIER INCOMPLET LORS DE L'INSCRIPTION SERA REFUSE

PAIEMENT	Nom, prénom du payeur (si différent de l'adhérent) :		
Nom et prénom de l'adhérent :			
Banque :	Chèque N°1, € , n° :	Chèque N°2, € , n° :	Chèque N°3, € , n° :
Espèces : €	Coupon Sport : €	Chèques ANCV : €	Pass Sports : €

Club Aquatique Choletais

GlisséO - Avenue Anatole Manceau - 49300 CHOLET

www.choletnatation.com ou www.synchro-cholet.fr ou www.choletwaterpolo.fr





FICHE D'INSCRIPTION Saison sportive 2014-2015
Groupe AVENIRS « PASS SPORT » (né(e)s en 2006 ou 2007)
 (les nageurs sortant de l'ENF ne sont pas de nouveaux adhérents)

Renouvellement : La carte d'accès GlisséO devra être remise lors de la réinscription, en même temps que le dossier. Une fois réinitialisée par GlisséO pour la saison 2014-2015, la carte sera envoyée par courrier.

Nouvelle adhésion : La carte d'accès GlisséO est nominative, elle sera envoyée par courrier dès qu'elle aura été réalisée par GlisséO. Son coût de réalisation (3,50 €) est inclus dans la cotisation. La carte devra être remise en fin de saison en cas de renouvellement d'adhésion pour être réinitialisée pour la saison suivante.

En cas de carte défectueuse, elle sera remplacée sans frais par GlisséO. Pour toute carte perdue ou cassée, le coût de la nouvelle carte sera de 3,50 €. Dans les deux cas, la nouvelle carte est à demander directement à l'accueil de GlisséO, sans passer par le club.

- **Les cotisations ne sont pas remboursables après le 30 septembre, sauf en cas de problème médical** dûment justifié par un certificat du médecin, entraînant l'arrêt total et définitif, ou en cas de force majeure justifié. Le remboursement se fera au prorata de la période restant à courir, après déduction de frais de dossier et du montant de la licence versé à la FFN, tout mois commencé étant dû.
- **La carte d'accès GlisséO** est strictement personnelle et ne donne accès qu'aux créneaux d'entraînement de l'adhérent.
- Les cours ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires, les jours fériés et les fermetures exceptionnelles de la piscine sauf cas particulier (ex. groupes compétition et master compétition).
- Le port de la tenue du club (bonnet, tee-shirt) est obligatoire pour les compétitions, à partir de la catégorie Poussins (groupes compétition).
- Des casiers sont à votre disposition dans les vestiaires, en conséquence la responsabilité du Club Aquatique Choletais ne saurait être engagée en cas de vol, dégradation ou perte d'effets personnels.
- La Mutuelle des Sportifs propose une assurance complémentaire dont vous trouverez toutes les informations sur le site internet de la fédération : www.ffnatation.com (recherche : mutuelle des sportifs).
- Les informations nominatives recueillies sont traitées conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. Tous les adhérents, ainsi que leur représentant légal s'ils sont mineurs, disposent en application de l'article 27 de cette loi, d'un droit d'accès ou de rectification aux données les concernant. Toute demande d'accès, de rectification ou d'opposition doit être adressée à CAC Natation – GlisséO – Avenue A. Manceau 49300 Cholet ou à cacholet.natation@wanadoo.fr.
- Je donne mon consentement à la reproduction et à la diffusion de mon image / de l'image de mon enfant (1) sur tout document relatif au club (y compris le site Internet). Toute demande de rectification ou d'opposition doit être adressée à CAC Natation – GlisséO – Avenue A. Manceau 49300 Cholet ou à cacholet.natation@wanadoo.fr.
- Je m'engage à respecter (ou à faire respecter par mon enfant) le règlement intérieur du club (consultable sur <http://choletnatation.com>) et de la piscine GlisséO (consultable à l'accueil de la piscine).
- J'autorise le responsable désigné par le club pour encadrer les activités, à prendre en mes lieux et place toutes dispositions concernant mon enfant en cas d'incident ou d'accident.
- Je m'engage à vérifier la présence de l'éducateur avant de déposer mon enfant à la piscine et à reprendre celui-ci dans les 15 minutes suivant l'heure de fin de l'entraînement.
- Je prends acte que la responsabilité du CAC Natation ne peut être engagée que durant les séances d'entraînement.
- Je prends acte que, à partir de la catégorie poussins, il pourra être proposé à mon enfant la participation à une compétition par saison.
- J'autorise le transport de mon enfant en voiture particulière d'un membre du club ou d'un parent dans le cadre de compétitions, si mon enfant est concerné.
- Je m'engage à me rendre disponible, au moins une fois dans la saison, pour les déplacements à une compétition si mon enfant est concerné.

DOSSIER COMPLET A REMETTRE A GLISSEO (en haut des tribunes),
MARDI 17 JUIN, de 18h00 à 20h, MERCREDI 18 JUIN, de 16h00 à 18h00, VENDREDI 27 JUIN, de 18h00 à 20h00,
SAMEDI 28 JUIN, de 10h00 à 13h00

REPRISE DES ENTRAINEMENTS A PARTIR DU LUNDI 15 SEPTEMBRE 2014
 (Horaires consultables sur le site)

Club Aquatique Choletais

GlisséO - Avenue Anatole Manceau - 49300 CHOLET

www.choletnatation.com ou www.synchro-cholet.fr ou www.choletwaterpolo.fr